

REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS – DEPARTEMENTALE 3 MASCULINS

ARTICLE 1

La division est composée des :

- groupements sportifs descendant de la Départementale 2 Masculins
- groupements sportifs maintenus en Départementale 3 Masculins de la saison 2024/2025 selon le règlement.

ARTICLE 2 : JOUR ET HEURE DU MATCH

Dimanche 15h00

ARTICLE 3 : REGLES DE PARTICIPATION

- Nombre de joueurs autorisés à domicile et à l'extérieur : 10 maximum
- Date limite de qualification d'un joueur : pas de limite de date
- Types de licences autorisées (nombre maximum)
 - Licence **1C, OCT ou OCAST/1CAST (hors CTC), 2C ou 2CAST (hors CTC)** : 3 maximum
 - **OC** : sans limite
 - **ASP** : 0
- Couleurs de licences autorisées (nombre maximum) :
 - BC : sans limite
 - VT : sans limite
 - JH ou/et JN ou/et OH ou/et ON : sans limite

ARTICLE 4 : SALLE

Classement H1

ARTICLE 5 :

- Système de l'épreuve :
Les groupements sportifs sont répartis en 1 poule de 10, disputant des rencontres aller et retour.
- Montées en division supérieure : Le groupement sportif classé 1^{er} accède à la DM2 la saison suivante.
L'équipe vainqueur de la phase finale (Play Off) accède à la DM2 la saison suivante. Si, il s'agit de la même équipe classée 1^{ère} à l'issue de la phase régulière alors l'équipe finaliste des Play off accède à la DM2 la saison suivante.
- Descentes dans la division inférieure la saison suivante : Les groupements sportifs classés 9^{ème} et 10^{ème}



ARTICLE 6 : PHASES FINALES – PLAY OFF

- ¼ finales :
Match Aller : 8 contre 1 (A) ; 7 contre 2 (B) ; 6 contre 3 (C) et 5 contre 4 (D)
Match Retour : 1 contre 8 (A) ; 2 contre 7 (B) ; 3 contre 6 (C) et 4 contre 5 (D)
- ½ finales :
Match Aller : Vainqueur (D) contre Vainqueur (A)
Vainqueur (C) contre Vainqueur (B)
Match retour : Vainqueur (A) contre Vainqueur (D) ;
Vainqueur (B) contre Vainqueur (C)
- Finale : Finale entre les équipes vainqueures des ½ finales. L'équipe vainqueur de la finale est championne DM3.

